



Non à la répression contre les organisations palestiniennes

Lettre aux ministères français des affaires étrangères et de l'intérieur.

Monsieur le ministre

Nous avons appris avec consternation le refus de visa signifiant l'interdiction d'entrée en France prise à l'encontre de Shawan Jabarin de l'organisation palestinienne Al Haq, la plus ancienne organisation de défense des droits de l'homme en Palestine. Jawan Jabarin secrétaire général de la Fidh a reçu en 2018 le prix des droits de l'Homme de la République française et se voit pourtant refuser un visa pour la deuxième fois en un an.

Nous nous interrogeons sur les raisons de cette décision qui semble s'aligner sur la décision états-unienne à l'encontre de Shawan Jabarin suite à son intervention auprès de la CPI ainsi que sur la décision d'inscrire Al Haq sur la liste des organisations terroristes par Israël. Que vaut la reconnaissance de l'Etat palestinien quand de tels actes semblent donner des gages aux Etats les plus opposés à toute idée d'une Palestine libre ?

Une délégation de notre syndicat a rencontré Shawan Jabarin à Ramallah en janvier 2026. Nous sommes révoltés par cette décision et vous demandons de lui accorder l'autorisation de se rendre dans notre pays qu'il demande.

Recevez Monsieur le Ministre l'expression de nos salutations déterminées.